

CLAYTONE-II

Version 5

Date de révision 09/30/2025

Date d'impression 04/23/2026

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : CLAYTONE-II

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : BYK USA LLC
524 South Cherry Street
Wallingford CT 06492

Téléphone : (203) 265-2086
Visitez notre site Web : www.byk.com
Adresse e-mail : BRIEF.BYK.NAFTA@altana.com

Numéro d'appel d'urgence : 203-265-2086; CHEMTREC 1-800-424-9300 / +1
703-527-3887

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Additif rhéologique
Restrictions d'utilisation : Reportez-vous à la section 15 pour les restrictions qui peuvent s'appliquer

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classification SGH**

Poussière combustible :
Cancérogénicité : Catégorie 1A
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée (Inhalation) : Catégorie 1 (Poumons)

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : Peut former des concentrations de poussière combustibles dans l'air.
H350 Peut provoquer le cancer.
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes (Poumons) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation.

Conseils de prudence : **Prévention:**
P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

CLAYTONE-II

Version 5

Date de révision 09/30/2025

Date d'impression 04/23/2026

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
 P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
 P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
 P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
 P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
Intervention:
 P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
Stockage:
 P405 Garder sous clef.
Élimination:
 P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Eviter la production de poussière; la poussière fine dispersée en concentrations suffisantes dans l'air, représente, en présence d'une source d'inflammation, un risque potentiel d'explosion de poussière.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Substance
 Nature chimique : Phyllosilicate organophile
Composants dangereux

Composant	No.-CAS	Concentration (%)
La silice cristalline (quartz)	14808-60-7	>= 2 - < 3

L'identité spécifique/pour cent de poids des ingredient(s) propriété est confidentielle

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
 Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
 Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
 Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau : Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
 Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
 Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.

En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
 Enlever les lentilles de contact.

CLAYTONE-II

Version 5

Date de révision 09/30/2025

Date d'impression 04/23/2026

En cas d'ingestion	<p>Protéger l'oeil intact. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.</p> <p>: Faire immédiatement vomir et appeler le médecin. Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.</p>
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	<p>: Pas d'information disponible.</p>

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés	<p>: Mousse Dioxyde de carbone (CO₂) Poudre chimique sèche</p>
Moyens d'extinction inappropriés	<p>: Jet d'eau à grand débit</p>
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	<p>: Eviter la production de poussière; la poussière fine dispersée en concentrations suffisantes dans l'air, représente, en présence d'une source d'inflammation, un risque potentiel d'explosion de poussière. Pendant la manipulation du produit, les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.</p>
Produits de combustion dangereux	<p>: Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NO_x) Ammoniac</p>
Information supplémentaire	<p>: Procédure standard pour feux d'origine chimique. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Procédure standard pour feux d'origine chimique. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.</p>
Équipements de protection particuliers des pompiers	<p>: Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.</p>

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	<p>: Éviter la formation de poussière. Utiliser des outils sans étincelles Éloigner toute source d'ignition. Utiliser la protection respiratoire indiquée si la valeur limite d'exposition professionnelle est dépassée et/ou en cas de libération du produit (poussière). Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.</p>
---	---

CLAYTONE-II

Version 5

Date de révision 09/30/2025

Date d'impression 04/23/2026

- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Ne pas laisser des dépôts de poussières s'accumuler sur les surfaces, car ces poussières peuvent former un mélange explosif si elles sont libérées dans l'atmosphère en concentrations suffisantes. Éviter la dispersion de la poussière dans l'air (par ex. par enlèvement de la poussière sur les surfaces avec de l'air comprimé). Utilisez uniquement des outils anti-étincelles et / ou des équipements pouvant être mis à la terre. Les appareils électroniques doivent avoir la qualification électrique appropriée.
- Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Conseils pour une manipulation sans danger : Réduire au minimum la production et l'accumulation de poussières. Mettre en place un nettoyage systématique des locaux pour que les poussières ne s'accumulent pas sur les surfaces. Les poudres sèches peuvent accumuler des charges d'électricité statique lorsqu'elles subissent des frictions lors des opérations de transfert ou de mélange. Prendre les mesures de précaution adéquates, telles que mises à la terre et raccords électriques ou atmosphères inertes. Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Ne pas utiliser des outils qui peuvent provoquer des étincelles. Conserver à l'écart de la chaleur et des flammes. Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
- Conditions de stockage sûres : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.
- Matières à éviter : Conserver à l'écart des agents oxydants. Conserver à l'écart des acides forts. Conserver à l'écart des bases fortes.

CLAYTONE-II

Version 5

Date de révision 09/30/2025

Date d'impression 04/23/2026

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
La silice cristalline (quartz)	14808-60-7	TWA (respirable)	10 mg/m3 / %SiO ₂ +2	OSHA Z-3
La silice cristalline (quartz)		TWA (respirable)	250 mppcf / %SiO ₂ +5	OSHA Z-3
La silice cristalline (quartz)		TWA (fraction de poussière respirable)	0.1 mg/m3	OSHA P0
La silice cristalline (quartz)		TWA (Fraction respirable)	0.025 mg/m3 (Silice)	ACGIH
La silice cristalline (quartz)		TWA (Poussière respirable)	0.05 mg/m3 (Silice)	NIOSH REL
La silice cristalline (quartz)		TWA (Poussière respirable)	0.05 mg/m3	OSHA Z-1
La silice cristalline (quartz)		PEL (<** Phrase language not available: [FR] CUST - TD-142996 **>)	0.05 mg/m3	OSHA CARC

Autres limites d'exposition professionnelle

Description	Type de valeur	Paramètres de contrôle	Base
inert or nuisance dust	TWA	50Millions de particules par pied cube total dust	OSHA Z-3
	TWA	15 mg/m3 total dust	OSHA Z-3
	TWA	5 mg/m3 respirable fraction	OSHA Z-3
	TWA	15Millions de particules par pied cube respirable fraction	OSHA Z-3

Mesures d'ordre technique

: Il est recommandé que tous les équipements de contrôle de la poussière tels que ventilation avec aspiration à la source et

CLAYTONE-II

Version 5

Date de révision 09/30/2025

Date d'impression 04/23/2026

systèmes de transport de la matière impliqués dans la manutention de ce produit aient des clapets anti-déflagrants ou un système de suppression des explosions ou un environnement pauvre en oxygène.
Prendre des mesures pour que les systèmes de manipulation des poussières (tels que les gaines d'extraction, les collecteurs de poussières, les récipients et l'équipement de transformation) soient conçus de manière à empêcher toute libération de poussières dans la zone de travail (c'est-à-dire, qu'il n'y ait aucune fuite à partir de l'équipement).
N'utiliser que de l'équipement et des chariots industriels électriques conformes.

Équipement de protection individuelle

- Protection respiratoire : En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.
Dans le cas où la concentration de la poudre dépasse 10 mg/m³ le masque anti-poussière est recommandé.
- Protection des mains
Remarques : Porter des gants appropriés. Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.
- Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
Lunettes de sécurité à protection intégrale
- Protection de la peau et du corps : Tenue de protection étanche à la poussière
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
- Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
Ne pas fumer pendant l'utilisation.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Aspect : poudre
Couleur : blanc cassé
Odeur : inodore
Seuil olfactif : Non applicable
- pH : 4 - 6, Concentration: 1 % (68 °F (20 °C)) Méthode: Universal pH-value indicator
- Point/ intervalle de fusion : Non applicable
Point/intervalle d'ébullition : Non applicable
Pression de vapeur : Non applicable
- Point d'éclair : Non applicable

CLAYTONE-II

Version 5

Date de révision 09/30/2025

Date d'impression 04/23/2026

Limite d'explosivité, supérieure	: Non applicable
Limite d'explosivité, inférieure	: 85 g/m ³
Taux d'évaporation	: Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	: Peut former des concentrations de poussière combustibles dans l'air.
Description de l'explosion de poussière numéro Kst	: 137.6 m.b_/s
Classe d'explosibilité de poussière	: St1
Minimum Explosible Concentration	: 50 g/m ³
Densité de vapeur relative	: Non applicable
Densité relative/Densité spécifique	: Donnée non disponible
Densité	: 1.6 g/cm ³ (68 °F (20 °C))
Masse volumique apparente	: Donnée non disponible
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: insoluble
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: On ne doit pas s'attendre à une bioaccumulation.
Température d'inflammation	: 374 °F (190 °C) Température inflammation couche de poussière
	: 950 °F (510 °C) Température inflammation nuage de poussière
Décomposition thermique	: Non applicable
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Stabilité chimique	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

CLAYTONE-II

Version 5

Date de révision 09/30/2025

Date d'impression 04/23/2026

Possibilité de réactions dangereuses	: Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air. Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Conditions à éviter	: Eviter la production de poussière; la poussière fine dispersée en concentrations suffisantes dans l'air, représente, en présence d'une source d'inflammation, un risque potentiel d'explosion de poussière. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.
Matières incompatibles	: Oxydants forts Acides forts et bases fortes
Produits de décomposition dangereux	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies d'exposition probables**

Inhalation

Ingestion

Contact avec les yeux

Toxicité aiguë**Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : Remarques: Donnée non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Lésions oculaires graves/irritation oculaire**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Cancérogénicité**IARC**

Group 1: Cancérogène pour l'Homme

La silice cristalline (quartz)

14808-60-7

CLAYTONE-II

Version 5

Date de révision 09/30/2025

Date d'impression 04/23/2026

OSHA	OSHA a spécifiquement réglementé la cancérogénicité	
	La silice cristalline (quartz)	14808-60-7
NTP	Reconnu pour être cancérogène pour l'homme.	
	La silice cristalline (quartz)	14808-60-7

Toxicité à dose répétée

Produit:

Remarques: Une inhalation prolongée de poussières de silice cristalline peut provoquer une maladie pulmonaire (silicose).

La silice cristalline a été classée comme cancérogène probable pour l'homme par le CIRC. Des études épidémiologiques suggèrent que la silice cristalline respirable a provoqué deux effets sur le système et les reins immunitaires. Les mécanismes à l'origine de ces effets ne sont pas claires et une relation dose -réponse n'a pas été déterminée.

Expérience de l'exposition humaine

Produit:

Inhalation:

Symptômes: Grains de poussière peuvent irriter les voies respiratoires.

Contact avec la peau:

Symptômes: Le contact de la peau peut irriter.

Contact avec les yeux:

Symptômes: Le contact de la peau peut irriter.

Ingestion:

Symptômes: L'ingestion provoquera probablement des irritations au niveau de l'appareil digestif.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques: Donnée non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Donnée non disponible

CLAYTONE-II

Version 5

Date de révision 09/30/2025

Date d'impression 04/23/2026

Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Bioaccumulation : Remarques: On ne doit pas s'attendre à une bioaccumulation.

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

Produit:

Réglementation 40 CFR Protection de l'Environnement ; Partie 82 de la protection de l'ozone stratosphérique - CAA section 602 des substances de la catégorie I

Remarques Ce produit ni ne contient, ni n'a été fabriqué avec ODS de Classe I ou de Classe II au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 602 (40 CFR 82, Subpt. A, App.A + B)".

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

EPA code (s) de déchets dangereux : Non applicable

Déchets de résidus : Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.

Emballages contaminés : Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.
Vider les restes.
Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

CLAYTONE-II

Version 5

Date de révision 09/30/2025

Date d'impression 04/23/2026

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC
Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale**49 CFR**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**EPCRA - Plan d'Urgence et Droit de Savoir des Collectivités [Emergency Planning Community Right-to-Know]****US. EPA CERCLA Substances Dangereuses (40 CFR 302)**

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ dans CERCLA.

SARA 304 - Notification de déverrouillage d'urgence

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ en section 304 de EHS.

US. EPA Loi sur le Planification des Mesures d'Urgence et Droit à l'Information des Travailleurs et du Public (EPCRA) SARA Title III Section 302 Substance Extrêmement Dangereuse (40 CFR355, Appendix A)

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ dans SARA 302.

SARA 311/312 Dangers : Par le 13 juin 2016 Federal Register remarquez, l'EPA a harmonisé les catégories de danger EPCRA 311/312 avec la communication des dangers 2012 OSHA standard de classification et d'étiquetage des produits chimiques (p. ex. GHS). Veuillez vous reporter à la Section 2 de la FDS pour identifier les catégories de danger qui convient pour les rapports.

SARA 302 : Aucun composé chimique dans cette matière n'est soumis aux exigences de déclaration selon SARA Titre III, Section 302.

SARA 313 : Cette matière ne contient aucun composé chimique avec un numéro CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est nécessaire.

Loi sur l'Air Propre [Clean Air Act - USA]

Ce produit ne contient aucun polluant de l'air dangereux (HAP), au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 112 (40 CFR 61)".

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 112(r) for Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130, Subpart F).

CLAYTONE-II

Version 5

Date de révision 09/30/2025

Date d'impression 04/23/2026

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 111 SOCMII Intermediate or Final VOCs (40 CFR 60.489).

Non-volatile (poids) : Donnée non disponible

Massachusetts Right To Know

La silice cristalline (quartz) 14808-60-7

Pennsylvania Right To Know

Phyllosilicate organophile -
La silice cristalline (quartz) 14808-60-7


New Jersey Right To Know

U.S.: Nombre Secret : 800963-1077

Commercial

**d'Enregistrement de New
Jersey pour le produit (NJ
TSRN)**

Prop. 65 de la Californie

 **AVERTISSEMENT:** Ce produit peut vous exposer à des produits chimiques, y compris La silice cristalline (quartz), qui est/ont connus de l'état de la Californie pour causer le cancer. Pour plus d'informations, accédez à www.P65Warnings.ca.gov.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA : Nous certifions que tous les composants de ce produit sont énumérés sur le inventaire de TSCA ou ne sont pas sujets aux conditions d'avis par 40 CFR 720 30(h).

Section 4 / 12(b) : Non applicable

Liste active de l'inventaire TSCA : Tous les composants de ce produit sont répertoriés comme actifs et/ou sont exemptés

DSL : Nous certifions que tous les composants sont énumérés sur le LIS LCPE.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Date de révision : 09/30/2025

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être

CLAYTONE-II

Version 5

Date de révision 09/30/2025

Date d'impression 04/23/2026

applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.